1re année commune - 2025-2026

FORMATION COMMUNE OBLIGATOIRE	
Français	6 h
Mathématiques	4 h
Langue moderne I (anglais ou néerlandais)	4 h
Etude du milieu	4 h
Sciences	3 h
Religion	2 h
Education physique (filles /garçons)	3 h
Education technologique	1 h
Education artistique (éducation musicale)	1 h
TOTAL I	28 h

ACTIVITES AU CHOIX	A	B	C	D
Latin	2 h	2 h	2 h	2 h
A.C. anglais ou néerlandais	1 h			
Travaux dirigés en mathématiques	1 h			
Informatique		2 h		
Activités sportives			2 h	
Activités artistiques				2 h
TOTAL II	4 h	4 h	4 h	4 h

TOTAL Général = I + II	32 h	32 h	32 h	32 h

En 1re et 2e année, un dispositif de soutien et d'accompagnement peut être mis en place pour les élèves en difficulté d'apprentissage (remédiation, méthode de travail, etc.).